

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DU L'HABIT

SÉANCE DU 04 DECEMBRE 2015

NOMBRES DE  
MEMBRES

Adhérents au Conseil Municipal	En exercices	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	15

Date de la convocation

01 décembre 2015

Date d'affichage

01 décembre 2015

Objet de la  
délibération

Tarifs communaux  
de la  
Salle des Fêtes

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture  
le **15 DEC. 2015**  
et publication ou  
notification  
du **17 DEC. 2015**

L'an deux mil quinze, le quatre décembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. PICHOS Jean-Pierre, Maire

Présents : M. BINET, HUSSET, LIVACHE, LUBIN, ROUSSEL, GRUSZKIEWICZ  
Mmes SEEWALD, AUBRY, CAILLÈRE, DAUBIN

Pouvoirs : M. AMELINE à M. LIVACHE  
Mme COÄNT à Mme AUBRY  
Mme LESAGE à M. HUSSET

PRÉFECTURE DE L'EURE

15 DEC. 2015

ARRIVÉE

Secrétaire de séance : Mme BRICAULT

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, les tarifs communaux de la Salle des Fêtes suivants :

- *Habitants commune* : Caution => 300 €  
1 jour => 100 €  
2 jours => 200 €  
 $\frac{1}{2}$  journée (3 h 00) => 50 €
- *Habitants hors commune* : Caution => 500 €  
1 jour => 250 €  
2 jours => 400 €

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,  
et les membres présents ayant signé le registre.

Copie certifiée conforme,

Le Maire,  
Jean-Pierre PICHOS,

Le Maire  
Jean-Pierre PICHOS

